

Compte-rendu du Bureau Délibératif
Mardi 8 octobre 2019

N°	Rapporteur	Intitulé	Exposé des motifs	Délibération	Vote
1	M. TROGRIC	Prestations de nettoyage des bâtiments du Bassin de Pompey – autorisation de signer le lot 01	Le marché de prestations de nettoyage des bâtiments du Bassin de Pompey a été relancé en 2017. Un nouvel appel d'offres ouvert a été lancé pour trois lots le 21/07/2019, sous la forme d'un marché unique, intitulé : Lot n°1 « Espace Multiservices Intercommunal (EMI) – SMA/Crèche Archipel – LAPE RAM – Bâtiments Delta Services et Delta Affaires ». La durée du présent lot couvrira la période 2019/2020 et pourra être reconduit pour la période 2020/2021 afin de coïncider avec la fin du marché global initial (lots 3 à 6).	AUTORISE Monsieur le Président à signer le lot n°1 « Espace Multiservices Intercommunal (EMI) – SMA/Crèche Archipel – LAPE RAM – Bâtiments Delta Services et Delta Affaires » avec la Société ESSI CRISTAL, pour un montant total HT annuel de 91 251,80 € HT (pour la partie forfaitaire).	VOTE A L'UNANIMITE
2	M. TROGRIC	Marché d'exploitation des installations de génie climatique – autorisation de signer l'avenant 3	La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a passé un marché d'exploitation des installations de génie climatique avec Engie COFELY pour l'ensemble des bâtiments dont elle a la gestion (21 sites). Ce marché a pris effet le 01/11/2017 pour 4 saisons de chauffe. Il est proposé d'établir un avenant n°3 au marché initial actant les modifications suivantes : évolution des redevances P1 suite à l'évaluation des tarifs de fourniture gaz, ajout et suppression de prestations dans le cadre du P3/2 et d'ajouter la prestation mise en place d'une télé-alarme au marché.	AUTORISE le Président à signer l'avenant n°3 d'un montant de 16 698,94 € HT avec l'entreprise ENGIE COFELY.	VOTE A L'UNANIMITE
3	MME SCHREIBER	Marché de rénovation de l'éclairage public sur le Bassin de Pompey Période 2019-2020 – Autorisation de signer	Dans le cadre de sa compétence voirie d'intérêt communautaire, notamment sa compétence éclairage public, le Bassin de Pompey a lancé un MAPA sous forme d'accord cadre à bons de commande afin d'entreprendre une première phase du Plan Lumière : la rénovation et le remplacement d'environ 1 350 points lumineux sur la période 2019-2020.	DECIDE l'attribution du marché de rénovation de l'éclairage public sur le Bassin de Pompey pour la période 2019-2020 à la société SPIE CITYNETWORK dans les limites du marché. AUTORISE le Président à signer le marché correspondant.	VOTE A L'UNANIMITE
4	MME SCHREIBER	Attribution du marché de travaux de l'Avenue de la Libération à Frouard Tranche 3	Dans le cadre d'un groupement de commandes, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la société ENEDIS ont lancé une consultation concernant les travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération Tranche 3. Le Bassin de Pompey va procéder à l'aménagement de la voirie, la remise à neuf de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux	DECIDE l'attribution du marché de travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération Tranche 3 dans les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lot 1, aménagement de la voirie à la société EIFFAGE – offre de base pour un montant de 1 116 474, 62 € HT. 	VOTE A L'UNANIMITE

			d'électricité et de télécommunication et la société ENEDIS va procéder à la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau électrique.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lot 2, travaux de câblage à la société SDEL pour un montant de 140 088,00 € HT. AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants.	
5	M. GRANDBASTIEN	Attribution des primes en faveur de l'Habitat Privé	Un programme dénommé « Cœur Habitat » œuvre depuis 2014 sur le territoire pour aider à terme à la rénovation de plus de 200 logements privés. Les aides du Bassin de Pompey pour ces enjeux sont calculées sur une base forfaitaire de 15% de la dépense plafonnée à 20 000 € HT. Certains dossiers, en fonction de la spécificité des travaux, peuvent bénéficier d'aides complémentaires ou de déplafonnement.	APPROUVE l'attribution et le versement des aides à l'amélioration de l'habitat privé conformément aux tableaux.	VOTE A L'UNANIMITE
6	M. MACHADO	Modification de marché en cours d'exécution n° 1 au marché de travaux de mise en accessibilité PMR et amélioration énergétique du COSEC de Frouard – Autorisation de signer	Dans le cadre de sa compétence Sport et de ses obligations en qualité de gestionnaire du COSEC de Frouard, le Bassin de Pompey a notifié en date du 5 juin 2019 un marché de travaux pour la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et l'amélioration des performances énergétiques des équipements du COSEC. Dans le cadre de cette opération de rénovation, il est proposé d'établir une modification de marché en cours d'exécution pour l'ensemble des lots. Cette modification permet les ajustements nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.	AUTORISE le Président à signer les modifications n°1 de marché en cours d'exécution pour l'ensemble des lots du marché de travaux de mise en accessibilité PMR et amélioration énergétique du COSEC de Frouard.	VOTE A L'UNANIMITE
	M. MACHADO	Groupement de commandes pour les prestations d'organisation, d'animation, de coordination et de gestion de la politique jeunesse enfance et petite enfance	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey assure la compétence « restauration scolaire » portant sur la production et la livraison des repas dans les cantines et l'encadrement des enfants durant la pause méridienne. Le marché passé avec la Ligue de l'enseignement pour la prestation d'encadrement des activités périscolaires arrive à terme le 31/12/2019. La commune de Custines et le Bassin de Pompey ayant des besoins complémentaires en matière d'animation et de coordination ainsi qu'un objectif commun de rationaliser les coûts de ces missions, il convient de contractualiser sous la forme d'un groupement de commande afin de lancer un marché pour la réalisation de ces prestations. Ce marché sera d'une durée de deux ans reconductibles, maximum deux fois par période annuelle. La durée sera donc de quatre ans maximum. Il démarrera au 1 ^{er} janvier 2020.	APPROUVE le projet de convention ci-annexé. AUTORISE le Président à signer la convention. DESIGNE M. MACHADO, membre titulaire, représentant la Communauté de Communes du Bassin de Pompey au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes. DESIGNE Mme SCHREIBER, suppléante du membre titulaire, représentant la Communauté de Communes du Bassin de Pompey au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.	VOTE A L'UNANIMITE